

Europe

Une directive européenne permet de prolonger la durée de travail hebdomadaire jusqu'à 65 heures

L'Union Européenne, laissant tomber son masque de « modèle social du continent », prétend imposer un recul historique aux travailleurs. Aussi, la directive citée dans notre titre, déjà approuvée à l'unanimité par les différents ministres du travail, se trouve actuellement en cours d'examen au Parlement européen. Tout comme pour la Directive du Retour (ou « de la honte »), on justifie cette nouvelle disposition en la qualifiant de directive « de garantie », parce qu'elle « garantit » une durée maximale du temps de travail hebdomadaire, à savoir, 65 heures. Le problème c'est qu'une telle durée nous ramènerait tout droit au 19^{ème} siècle, avec des journées de 10 à 12 heures, 6 jours par semaine.

Ce n'est qu'après la longue lutte de la classe ouvrière pour les 8 heures, et à la chaleur de la vague de grandes mobilisations suscitée par la boucherie de la Première Guerre Mondiale, qu'en 1917 l'OIT accepta, enfin, une durée hebdomadaire maximale de 48 heures, disposition actuellement en vigueur dans l'UE. Or, **la nouvelle directive permet de passer de 48 à 60 heures hebdomadaires, voire à 65 heures pour les secteurs devant effectuer des temps de garde**, comme celui de la santé. Il suffit, pour ce faire, que le chef d'entreprise et le salarié concluent un « accord » individuel. En outre, cette « garantie » ne sera appliquée qu'aux contrats de travail signés pour une période de plus de 10 semaines ; ceux d'une durée inférieure, ne bénéficieront même pas d'une limitation légale du temps de travail.

En outre, en instaurant comme seule condition celle d'un « accord » individuel entre le travailleur et le chef d'entreprise, cette directive **détruit une autre conquête phare des travailleurs: la négociation collective et la représentation syndicale**. L'« accord » entre le salarié et le chef d'entreprise n'est qu'une fiction criminelle, puisqu'on fait mine de considérer que les deux parties sont à égalité de conditions : comme si le travailleur pouvait, individuellement, choisir de refuser l'augmentation du temps de travail que lui impose le chef d'entreprise !

La véritable nature de l'UE, démasquée

Dès que les effets de la crise économique ont commencé à apparaître, au lieu de réduire le temps de travail, interdire le recours aux heures supplémentaire, avancer l'âge de retraite, etc., afin de garantir les emplois et les salaires, la UE, en bon et fidèle instrument de l'impérialisme européen, s'est-elle précipitée dans le sens inversé, en supprimant les droits des travailleurs pour garantir les bénéfices des capitalistes.

D'ores et déjà, **le traité de Lisbonne** a obtenu un NON au référendum en Irlande. Mais les gouvernements ne veulent pas risquer de nouvelles défaites comme celles qui, en France et en Hollande, ont fait capoter la Constitution Européenne en 2005. La population européenne réalise, chaque jour de plus, que le bien-être social promis par l'UE n'est qu'un mensonge derrière lequel se dissimule le véritable caractère de cette organisation. Aussi, sur le traité de Lisbonne, les enquêtes montrent que, au Royaume-Uni, la majorité de la population souhaite un référendum..., à l'occasion duquel elle voterait contre.

Le Traité de Lisbonne, **la Directive Bolkenstein** (celle-ci commence déjà à s'appliquer, grâce à des décisions de justice favorables aux entreprises embauchant des ressortissants de pays à plus faibles salaires), **la Directive du retour** (qui permet la détention arbitraire, jusqu'à 18 mois, des travailleurs émigrés sans papiers), **le plan de Bologne ou de PISE** (qui privatise l'enseignement), voilà les bornes qui ont conduit jusqu'à la Directive des 65 heures. L'adoption de cette dernière, signifierait un recul historique pour la classe ouvrière européenne, celle ayant conservé le plus de droits à ce jour. Et ce, grâce à l'organisation et à la mobilisation dont cette classe a été le protagoniste, pendant les deux derniers siècles.

Ceux qui promettaient des avancées sociales grâce au capitalisme, tout en déclarant la mort du socialisme, nous « offrent » maintenant de **reculer et retourner au 19^{ème} siècle**. Les journées interminables, les salaires de misère et la perte des conquêtes sociales (éducation, santé, retraites...) : voilà ce qu'ils entendent nous imposer, pour que les multinationales puissent continuer à augmenter, d'année en année, leurs bénéfices.

La nécessité d'une grève générale européenne

Il est pour le moins surprenant que, face à une telle attaque, les principales directions syndicales se soient-elles limitées à la simple critique verbale, au lieu **d'organiser de manière immédiate une réponse continentale. Une réponse qui ne peut être autre que celle de la Grève Générale à l'échelle de l'UE**. Un des secteurs le plus touché, les médecins, a dû prendre, de lui-même, l'initiative d'envisager une grève sectorielle générale, à l'échelle de l'Europe, si la Directive est approuvée.

Il faut organiser un grand mouvement pour obliger les centrales syndicales à appeler à toutes mobilisations nécessaires, et surtout à la grève générale, si la Directive des 65 heures n'est pas retirée. Il faut que tous les secteurs d'opposition aux bureaucraties syndicales se mobilisent de façon unitaire, et au niveau continental, pour organiser la réponse. Une réponse que les centrales bureaucratiques (unies au sein de la CES, Confédération Européenne de Syndicats), refusent d'organiser.

LIT-QI
le 18 juin 2008